

Frédéric Lasserre

## Le partage de l'eau dans le monde : un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Frédéric Lasserre, « Le partage de l'eau dans le monde : un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 36-2 | 2006, mis en ligne le 14 octobre 2010. URL : <http://mcv.revues.org/2324>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Casa de Velázquez

<http://mcv.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mcv.revues.org/2324>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Casa de Velázquez

## ■ CONTREPOINT

## Le partage de l'eau dans le monde : un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle

**Frédéric Lasserre**

*Université Laval*

L'eau est abondante à la surface de la terre. En 2005, chaque habitant disposait théoriquement de 6 450 m<sup>3</sup>, et devrait disposer de 4 800 m<sup>3</sup> en 2025. Ce constat statistique brut ne saurait masquer la très inégale répartition de l'eau dans le monde. Dix pays se partagent 60 % des réserves d'eau douce avec, en tête, le Brésil, la Russie, la Chine, le Canada, la République démocratique du Congo. Et ces pays apparemment bien nantis peuvent eux-mêmes connaître de forts contrastes géographiques, l'eau abondante sur une partie du territoire ne compensant que sur le papier l'aridité relative ou absolue d'une autre partie. Ainsi, le Brésil de l'Amazonie est aussi celui du Nordeste en proie à de graves difficultés d'approvisionnement en eau ; en Chine, si le sud du pays est bien arrosé, le nord doit faire face à un climat aride et aux mêmes difficultés. La géographie de la population, bien évidemment, ne correspond pas à celle des précipitations : la Chine en reçoit 7 % mais abrite 21 % de la population du globe alors que l'Amazonie, pour 0,3 % de la population, reçoit 15 % des pluies. De ces inégalités est née, au cours du xx<sup>e</sup> siècle marqué par le mythe de l'ingénierie dompteuse de la nature, l'idée que celle-ci répartissait « mal » les ressources hydrauliques et que des projets prométhéens de détournement ou de pompage de fleuves, de lacs et d'aquifères pourraient permettre de corriger ces inégalités spatiales, ces erreurs de la nature, comme aux États-Unis, en Union Soviétique, en Chine, en Libye, en Égypte. De plus, le monde change : à cause des changements climatiques estimés en 2001, et selon les structures de consommation actuelles, ce seront entre trois et cinq milliards de personnes pour qui l'accès à l'eau sera problématique (en disposant de moins de 1 700 m<sup>3</sup> par personne et par an), estime le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat de l'ONU (GIEC). Mais ce concept de rareté de l'eau renvoie à celui de son partage, à l'intérieur d'une même société comme entre États. Comment expliquer que des régions appa-

171

## DOSSIER LE PARTAGE DE L'EAU (ESPAGNE, PORTUGAL, MAROC)

remment bien dotées se trouvent malgré tout en stress hydrique ? Dans quelle mesure ces tensions ne sont-elles pas avant tout le reflet de structures sociales ? Aboutissent-elles nécessairement à des conflits, à ces guerres de l'eau qu'on nous promet ?

### Étancher sa soif : les inégalités d'accès à l'eau potable

La difficulté de l'accès à l'eau, à l'eau potable devrait-on souligner, est un élément crucial car elle est, rapporte l'OMS, l'une des causes de nombreuses maladies et de mortalité dans le monde : en 2003, environ 5 millions de décès étaient imputables à une eau non potable qui transmet choléra, typhoïde et diarrhées notamment. Entre 1995 et 2000, les problèmes de santé et la mortalité associés à la qualité de l'eau ont crû quatre fois plus vite que la population ; une situation aggravée par la désertification, la dégradation des sols et des sources d'approvisionnement en eau, les mouvements de population et l'urbanisation massive. Selon le Rapport mondial des Nations Unies sur l'eau de 2006, 1,1 milliard de personnes, soit 20 % de la population mondiale, n'a pas accès à une eau potable, et 40 % ne disposent pas de services d'assainissement<sup>1</sup>. Le scandale de l'absence d'accès à de l'eau potable et à des services de collecte des eaux usées pour une part si importante de l'humanité, souligné à l'envi par le PNUD et les ONG lors des Forums mondiaux de l'eau notamment, va revenir hanter les gouvernants tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle, tandis que les solutions globales continueront de se heurter, non pas tant, en général, à la question de la disponibilité de l'eau, mais bien au financement des réseaux d'aqueducs et d'égouts. En effet, si la question de l'eau des villes se pose parfois en des termes géopolitiques selon une dialectique d'opposition entre ville et campagne, comme à Las Vegas (Nevada), Los Angeles, Mexico ou Beijing, c'est bien plus souvent une question d'argent qui est à la base de la question de l'accès à l'eau potable : c'est faute des milliards que coûtent ces réseaux que les « porteurs d'eau » continuent de vendre leur eau fort cher, une difficulté incontournable que les mirages de la privatisation des services de l'eau n'ont bien évidemment pas su résoudre, mirages qui ne devraient pas pour autant servir de prétexte à l'exclusion dogmatique de solutions pragmatiques, *ad hoc*, en coopération avec le secteur privé.

### L'eau pour nourrir l'humanité

La population mondiale, qui atteint aujourd'hui plus de six milliards d'habitants, a triplé en cent ans, mais, dans le même temps, les prélèvements globaux en eau ont été multipliés par six. La démographie n'explique donc

<sup>1</sup> Rapport mondial des Nations Unies sur l'eau, 9-111-2006, p. 524  
([www.unesco.org/water/wwap/wwdr2/table\\_contents\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr2/table_contents_fr.shtml))

pas à elle seule l'accroissement de la consommation en eau : la consommation par habitant a crû bien plus vite que la population, particulièrement chez les Occidentaux. Avec le niveau de vie, les besoins augmentent en effet : pour s'en convaincre, il suffit de comparer le mode de vie d'un citoyen occidental avec celui d'un éleveur du Sahel. Alimentation, hygiène de base puis confort de la vie moderne (lave-linge, lave-vaisselle), mais aussi loisirs, jardins, piscines, automobile rutilante, expliquent cet accroissement de la demande avec le niveau de vie, ce qui n'est pas sans poser de graves problèmes dans certaines régions d'Inde, de Chine, de Thaïlande par exemple, avec l'émergence d'une classe moyenne nombreuse et légitimement soucieuse de son confort récemment acquis.

Mais la consommation domestique n'est pas seule en cause : en effet, la question de la gestion et du partage de l'eau ne se résume pas à l'accès à l'eau potable, pour dramatique que puisse devenir sa rareté. L'accroissement démographique et les modifications du niveau de vie induisent de très fortes pressions sur le secteur agricole. Il faut produire plus pour nourrir l'humanité ; il faut aussi produire plus en quantités industrielles pour satisfaire les besoins d'une société plus riche qui consomme des produits qui réclament plus d'intrants pour assurer leur production. En Asie, il fallait, en 1989, environ 925 m<sup>3</sup>/personne/an pour assurer la production du régime alimentaire moyen ; on monte à 1 200 en Océanie, à 1 710 en Europe occidentale, à 1 830 en Amérique du Nord<sup>2</sup> : plus de céréales gourmandes en eau, plus de fruits, plus de viande, en particulier du bœuf, expliquent cette intensification de la demande en eau pour nourrir des populations plus riches.

L'avènement de l'agriculture de rente a bouleversé la structure des prélèvements en eau pour l'agriculture : l'agriculteur a cédé la place à un exploitant dont l'objectif est la rentabilisation maximale de son investissement. À une préoccupation exprimée en termes de quantités produites, s'est substituée une logique financière dont l'impact sur les quantités demandées est énorme, car l'exploitant cherche à augmenter sa production et à éliminer tout aléa climatique en ayant recours à une irrigation autrefois inconnue sous des latitudes tempérées, comme dans l'Ouest français, au Danemark, en Norvège, au Québec.

En réponse à ces pressions du marché, la production agricole a augmenté considérablement depuis le début des années 1950. La Révolution verte a permis alors à la production alimentaire de surpasser la croissance de la population mondiale. L'utilisation de nouvelles semences, de fertilisants, de pesticides, et surtout le recours systématique à l'irrigation ont permis de réaliser cet exploit. Ainsi, la croissance annuelle de la production céréalière dans le monde, depuis 1961, a été en moyenne de 3 %. Le rendement mondial moyen est passé de 1,06 tonne par hectare en 1950 à 2,7 tonnes par hectare en 1997, soit

<sup>2</sup> GLEICK, 2000 a, p. 66.

## DOSSIER LE PARTAGE DE L'EAU (ESPAGNE, PORTUGAL, MAROC)

une augmentation de 155 %. Mais il semble que l'on assiste à un ralentissement des hausses de productivité, le maïs parvenant mieux à conserver des hausses significatives de ses rendements. Conséquence : la production céréalière mondiale par personne, loin de poursuivre sa croissance, a entamé un déclin inquiétant, passant de 250 kg en 1950, à 376 kg en 1985, mais à 363,5 kg en 1990 puis 345,4 kg en 2005.

VARIATION DES RENDEMENTS ANNUELS MOYENS À L'HECTARE  
DE TROIS CÉRÉALES, %, 1951-2005

Céréale	1951-1960	1960-1970	1970-1980	1980-1990	1990-2000	2000-2005
Blé	1,84	3,06	2	3,3	0,6	1,36
Riz	1,27	2,4	1,63	2,34	1	0,7
Maïs	2,74	2,48	2,84	1,55	1,52	2

Source : FAO Stats, [www.fao.org](http://www.fao.org)

174

Huit cent quarante millions de personnes souffrent actuellement de la faim dans le monde et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que la production alimentaire mondiale devra être multipliée par deux d'ici l'an 2050 pour satisfaire les besoins d'une population grandissante. La production alimentaire devra même être triplée dans les pays en développement et quintuplée en Afrique et au Moyen-Orient, deux régions où la rareté des ressources en eau douce constitue déjà une sérieuse contrainte à la production agricole.

Une grande partie des progrès réalisés depuis cinquante ans provient d'une augmentation de 1 % par année de la superficie des terres irriguées dans le monde. Il existe encore des frontières agricoles, des espaces où de nouvelles terres arables peuvent être mises en culture : Amazonie, bassin du Congo, Chine du Nord-Est. Mais d'autres considérations environnementales font que la mise en valeur systématique de ces espaces à des fins agricoles n'est sans doute pas souhaitable. Par ailleurs, des expériences d'extension des terres agricoles en Mongolie intérieure, par exemple, ont tourné au désastre et à la désertification de vastes espaces. L'agriculture irriguée, qui contribue pour près de 40 % à la production mondiale, alors qu'elle n'est appliquée que sur 17 % des terres cultivées, semble une solution incontournable pour poursuivre l'accroissement de la production agricole. Les prélèvements d'eau à cette fin ont augmenté de 60 % depuis 1960. Globalement, on estime ainsi que l'agriculture est responsable de 70 % des prélèvements d'eau dans le monde et de 93 % de la consommation mondiale d'eau douce. Compte tenu de l'accroissement démographique, de l'élévation du niveau de vie et de la modification des habitudes de consommation induite par cet enrichissement, l'International Water Management Institute prévoit donc, d'ici 2025, une augmentation de 17 % de la demande en eau pour le seul secteur agricole.

## FRÉDÉRIC LASSERRE LE PARTAGE DE L'EAU DANS LE MONDE

Or, en 2005, le secteur agricole est encore globalement inefficace en ce qui concerne l'exploitation de l'eau : le rendement hydraulique est très faible, car une forte proportion de l'eau (50 à 60 %) n'atteint jamais les racines des plantes et se trouve donc perdue, du fait de techniques d'irrigation inefficaces comme l'irrigation gravitaire. De plus, le rythme d'augmentation des superficies irriguées a tendance à ralentir :

## ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DES SUPERFICIES IRRIGUÉES

1970-1979	+ 2 %
1980-1989	+ 1,8 %
1990-1999	+ 1,2 %
2000-2003	+ 0,09 %

Source : FAO Stats, [www.fao.org](http://www.fao.org)

L'agriculture se trouve donc confrontée à un triple dilemme. Pour nourrir une population plus nombreuse et consommatrice de denrées qui demandent plus d'eau, il faudra donc, sous peine de tensions accrues sur les ressources, investir massivement dans des systèmes d'irrigation plus sophistiqués. Qui les financera ?

De plus, pour disposer de plus d'eau, on construit plus de puits, de canaux et d'aqueducs, de barrages, notamment pour des fins d'irrigation. Mais les meilleurs sites sont bâtis depuis longtemps, impliquant un rendement économique décroissant pour ceux mis en chantier récemment. Le nombre de ces ouvrages a considérablement augmenté : en 1950, on en comptait environ 5 000 de plus de 16 m de haut ; en 1994, ils étaient plus de 38 000, et 40 000 en 2005 ; l'ensemble de leurs réservoirs modifie parfois de façon majeure le débit naturel des fleuves, avec des conséquences économiques et environnementales considérables. Si les grands barrages sont aujourd'hui l'objet d'une campagne de dénigrement vigoureuse de la part de nombreux groupes de pression écologistes, il importe de reconnaître qu'ils ne constituent qu'un volet, parmi beaucoup d'autres, de l'approche, privilégiée par les gouvernements, qui consiste à gérer les questions de l'eau par le biais de l'offre. Il faut dire, à leur passif, que les gouvernants peuvent encore être sensibles à la prouesse technique ; il faut aussi souligner que les barrages peuvent remplir d'autres fonctions que l'approvisionnement en eau, comme la production hydroélectrique, la régularisation des régimes fluviaux, la navigabilité. À tout le moins, il importe de retenir que l'actuel débat, tant du côté des écologistes que des partisans de la grande hydraulique, semble plus marqué au coin de la polémique et des arguments émotifs (le développement axé sur la croissance, la nécessaire mise en valeur de la nature par l'ingénierie, opposés au caractère sacré de l'environnement dans son état pensé comme naturel), que du débat posé et réfléchi dans lequel les avantages et les inconvénients réels des barrages seraient considérés sereinement.

## DOSSIER LE PARTAGE DE L'EAU (ESPAGNE, PORTUGAL, MAROC)

Enfin, l'agriculture est responsable de l'essentiel des prélèvements et de la consommation de l'eau dans le monde, on l'a vu. Même en supposant que des investissements majeurs soient concédés à l'amélioration des techniques d'irrigation, afin d'accroître son rendement, la pression de ce secteur sur les ressources globales en eau risque de s'accroître. Dans les régions où la ressource est déjà l'objet de prélèvements importants, les tensions pour son partage entre secteurs économiques, à l'intérieur des États, mais aussi entre les États risquent fort de se trouver accrues.

**Un accroissement des tensions pour le partage de l'eau**

Conséquence de la tendance, à long terme, à l'accroissement des surfaces irriguées, dans les pays en développement mais aussi dans les pays développés, le partage de la ressource entre le secteur agricole, industriel, domestique, des transports tout en tenant compte d'une protection minimale de l'environnement, se pose de plus en plus en des termes conflictuels, même dans des régions où la dotation en eau paraissait abondante. Ainsi, en Thaïlande (plateau du Khorat) ou dans le bassin du Cauvery en Inde, de vives tensions ont émergé au sujet du partage d'une ressource saisonnière certes, mais abondante, à cause d'un accroissement très rapide de la demande.

Dans le bassin du Colorado, ce n'est pas tant la rareté absolue de l'eau qui pose problème : le module du fleuve est de l'ordre de 14 milliards de m<sup>3</sup>. Les tensions ont surgi dès les années 1930 entre le Mexique et les États-Unis au sujet d'un partage équitable de la ressource ; tandis qu'à l'intérieur des États-Unis, des conflits ont émergé, d'une part entre États riverains et, d'autre part, entre secteurs, les villes californiennes estimant que la part du secteur agricole est disproportionnée et rend leur croissance très difficile, malgré de réels efforts de contrôle de la consommation domestique et industrielle, alors que le gaspillage est toujours de mise dans les districts d'irrigation de la vallée Impériale ou de Palo Verde.

On pense, dès qu'il s'agit de conflits sur l'eau, aux guerres qu'on nous promet pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Les fortes tensions au Proche-Orient dans le conflit israélo-arabe ; pour le partage du bassin du Tigre et de l'Euphrate ; en Asie centrale, autour de la coordination des usages du Syr-Daria et de l'Amou-Daria, dont la surexploitation a conduit au désastre environnemental de la disparition de la mer d'Aral ; dans le bassin du Nil, où l'Égypte a longtemps usé de rhétorique belliqueuse pour souligner son opposition aux projets éthiopiens de développement du Nil bleu, sont les foyers de tension les plus connus, mais il y en a d'autres, où parfois la violence éclate et provoque des morts : le Cauvery déjà évoqué, les rivières Syr-Daria et Amou-Daria en Asie centrale, ainsi que celles du nord-est du Kenya notamment et le fleuve Sénégal.

## La problématique de la gestion de l'eau : une question d'ordre intérieur avant tout

### *L'importance de l'adaptabilité socio-économique*

La rareté de l'eau est un phénomène très relatif qui n'induit pas les mêmes effets sur toutes les sociétés. La Thaïlande et la Floride, par exemple, pourtant dotées de climats tropicaux et donc bien arrosées, manquent de plus en plus d'eau et soumettent leurs aquifères à des pompages excessifs. L'Égypte craint de manquer d'eau à court terme alors qu'elle disposait théoriquement de 936 m<sup>3</sup> d'eau renouvelable par habitant en 1995, tandis qu'Israël, avec une disponibilité théorique de seulement 389 m<sup>3</sup>, a pu assurer le développement d'une société industrielle, tout en conservant jusqu'à présent un secteur agricole important<sup>3</sup>. Cette disparité de la rareté vécue ne peut s'expliquer que parce que l'usage de l'eau revêt avant tout un caractère socio-économique, ce qui explique des structures de consommation et des dynamiques de changement de ces structures fort différentes d'une société à une autre. L. Ohlsson distingue la ressource elle-même (ressource de premier ordre) d'une ressource sociale (qu'il appelle ressource de deuxième ordre) : une société, confrontée à un niveau croissant de rareté de la ressource de premier ordre, pourra y faire face sans nécessairement voir sa prospérité en souffrir en mobilisant ses ressources de deuxième ordre, sa « capacité d'adaptation sociale » selon L. Ohlsson<sup>4</sup>, ou « ingéniosité » selon Th. Homer-Dixon<sup>5</sup>.

177

### *Gérer la tension interne : un délicat jeu d'équilibre politique*

De fait, lorsque la rareté de l'eau se manifeste de façon pressante, un gouvernement peut recourir à la technologie pour pallier ce besoin à court terme : pomper davantage l'eau des nappes aquifères, construire de nouveaux canaux de dérivation, bâtir des usines de dessalement ou de recyclage. Il peut aussi encourager les agriculteurs à recourir à des techniques d'irrigation plus performantes, les citoyens à moins consommer, et les industriels à rationaliser leur consommation grâce à des procédés nouveaux. Les dirigeants peuvent aussi recourir à la tarification pour faire fléchir la demande. Enfin, ils peuvent imposer des arbitrages, comme en Chine ou aux États-Unis, interdire une culture peu rentable et fortement consommatrice d'eau, abandonner les subventions au prix de l'eau agricole, voire décréter la priorité à la satisfaction des besoins de telle ville ou de telle industrie. Lorsque les gisements d'adaptation socio-économiques ont été épuisés, alors la rareté en eau se transforme en pauvreté réelle en eau.

<sup>3</sup> GLEICK, 2000 b, pp. 205-208.

<sup>4</sup> OHLSSON, 1998, p. 10

<sup>5</sup> HOMER-DIXON, 1995, pp. 588-589.



## DOSSIER LE PARTAGE DE L'EAU (ESPAGNE, PORTUGAL, MAROC)

Ce subtil dosage d'arbitrage, d'encouragement aux changements technologiques, d'investissements dans le recyclage et les mesures d'économies, ou d'efforts pour changer les attitudes socio-économiques face à l'eau, n'implique pas que l'exercice soit aisé : divers blocages peuvent paralyser les processus de changements, blocages d'ordre financier, social, économique, politique, sans compter le jeu des représentations politiques. Et ces blocages peuvent accroître les tensions engendrées par les situations de rareté, au point de provoquer des éruptions de violence. Ainsi, le 6 juillet 2000, des milliers de paysans de la plaine de Chine du Nord se sont violemment heurtés aux forces de police ; leur colère résultait d'un projet gouvernemental d'arbitrage qui réallouait l'eau de certains réservoirs à des villes et des industries plutôt qu'à la satisfaction des besoins d'irrigation<sup>6</sup>. Des tensions s'accumulent également en Thaïlande entre le sud et le nord, à mesure que diminue l'eau disponible du Chao Phraya. En avril 2001, des manifestations violentes ont éclaté à Karachi, dernières en date de tensions grandissantes entre provinces pakistanaises du Pundjab et du Sind au sujet du partage des eaux de l'Indus<sup>7</sup>. La détérioration des conditions d'exploitation agricole, du fait de la moindre disponibilité de l'eau, de la pollution, de la salinisation des sols qui résulte souvent d'une mauvaise gestion des techniques d'irrigation, conduit à la diminution rapide du niveau de vie des paysans, lesquels sont parfois tentés de quitter leur région pour venir gonfler les villes, ou de recourir à la violence<sup>8</sup>.

178

**Externaliser la tension intérieure :  
la résultante d'une complexe équation politique**

Bien sûr, certaines de ces options qui, toutes, relèvent de la politique intérieure, comportent un coût politique : tarifier une eau jusqu'alors gratuite ne plaira sans doute pas, de même que cesser les subventions massives pour l'eau à usage agricole. Le coût politique relatif des options coercitives conduit bien évidemment un gouvernement à privilégier l'option de l'accroissement de l'approvisionnement, mais celle-ci comporte un coût fiscal : il faut financer des barrages, des aqueducs, projets aux impacts environnementaux de plus en plus contestés et dont les rendements décroissent au fur et à mesure que les meilleurs sites sont équipés.

La décision d'externaliser la question de la rareté de l'eau, autrement dit de faire porter l'effort de recherche de nouvelles ressources vers l'extérieur des frontières, ou de présenter une ressource transfrontalière comme injustement détournée par une autre société, est ainsi la résultante d'une équation complexe dans laquelle le gouvernement gère des variables qui relèvent de la poli-

<sup>6</sup> POSTEL et WOLF, 2001.

<sup>7</sup> *Sawaal News*, 19-IV-2001.

<sup>8</sup> LASSERRE, 2003.

tique intérieure ; lorsque le coût perçu des mesures à prendre sur la scène intérieure dépasse le coût d'une dispute avec le voisin, il est probable qu'un différend émergera. L'intensité de celui-ci dépendra à son tour de l'évolution de cette équation. La position géographique a bien entendu une incidence dans ce choix : un État d'amont peut plus facilement se permettre d'agir de façon unilatérale (Chine sur les bassins du Mékong, de l'Amour), surtout s'il détient un avantage militaire (Turquie sur l'Euphrate ou le Tigre).

Il serait par ailleurs illusoire de croire que ces choix s'opèrent de manière toujours rationnelle : les décisions de tout gouvernement sont également conditionnées par ses propres représentations, par sa propre lecture de l'histoire, de la géopolitique de la région, de ses objectifs et, bien sûr, par ses craintes, fondées ou imaginées, à l'endroit de ses voisins. Ainsi, l'Égypte redoute-t-elle tout projet éthiopien qui viendrait réduire le volume du Nil dont elle dispose, alors même que les techniques agricoles qui sont employées en Égypte conduisent à une surconsommation excessive de cette eau : c'est qu'il est difficile au Caire d'admettre l'idée d'une gestion conjointe du fleuve, dans laquelle les besoins égyptiens seraient évalués « relativement » à ceux des autres pays d'amont, et non plus dans leur valeur absolue, et ce malgré les progrès des négociations menées dans le cadre de l'Initiative du Bassin du Nil (IBN). De même, pour de nombreux pays en voie de développement, renoncer à l'autosuffisance alimentaire reviendrait à renoncer à une parcelle d'une souveraineté que l'on ne saurait abandonner.

179

#### *Le danger des gestes unilatéraux*

En fait, une observation plus attentive des conflits sur le partage de l'eau souligne le rôle désastreux que peuvent avoir les gestes unilatéraux. Dans une situation très tendue localement, où la question de l'eau se superpose aux autres contentieux, ce sont des gestes unilatéraux comme la construction d'un barrage ou d'un canal en dehors de tout mécanisme de concertation qui peuvent précipiter une crise. Ainsi, c'est la décision israélienne d'aller de l'avant avec la construction de l'Aqueduc National en 1959, puis sa mise en service en 1964, tout comme la décision arabe de construire le canal de détournement des eaux du haut Jourdain, qui ont cristallisé le contentieux sur l'eau entre Israël et ses voisins. De même, l'Éthiopie rejette le traité de 1959 non sur la base de la nullité de la démarche de partage des eaux du Nil, mais parce que l'Égypte a négocié ce traité sans consulter les autres pays d'amont tout en allouant l'ensemble des eaux du fleuve aux deux signataires, l'Égypte elle-même et le Soudan. Inversement, en 1994, c'est l'exclusion de l'Égypte des projets soudano-éthiopiens qui a provoqué la colère du Caire et une série d'incidents de frontière avec le Soudan. La querelle entre l'Inde et le Bangladesh s'est aggravée lorsque Delhi a unilatéralement décidé d'aller de l'avant avec la construction du barrage de Farakka sur le Gange en 1966, et les efforts de coopération entre les républiques d'Asie centrale sont empreints d'une méfiance provoquée par

des gestes unilatéraux comme la décision turkmène de prolonger le canal de Karakoum vers l'ouest en 1994. Beaucoup plus que la gravité de l'enjeu — la rareté relative de l'eau —, c'est le geste posé en dehors de toute concertation qui suscite la perception d'une action hostile et catalyse un conflit.

*Les guerres de l'eau : des guerres civiles ?*

De nombreux chercheurs, dont A. Wolf, soulignent qu'aucun conflit n'a éclaté avec l'eau comme motif principal. Cependant, il convient aussi de se garder des conclusions trop rassurantes. Sceptique quant aux guerres de l'eau, Th. Homer-Dixon, chercheur au programme d'Études sur la paix et les conflits de l'Université de Toronto, constate lui aussi qu'aucun conflit n'a éclaté, malgré les cris des alarmistes, au sujet du partage de l'eau ; il reconnaît cependant que la tension croissante sur la ressource pourrait se traduire, si elle s'accroissait, par un frein sérieux à toute croissance économique et à la déstabilisation des sociétés. En particulier, il souligne que l'adaptation socio-économique pour faire face à une raréfaction de ressources renouvelables est plus délicate que dans le cas de ressources non-renouvelables, du fait de leur fréquente imbrication dans des écosystèmes complexes. L'épuisement d'une ressource détruit parfois ces écosystèmes, et l'impact économique de la seule rareté de la ressource, par effet de boule de neige, devient beaucoup plus considérable que la rareté d'une seule ressource non-renouvelable : il faut non seulement trouver des substituts pour cette ressource, mais aussi faire face à la dégradation de l'environnement et aux coûts associés<sup>9</sup>. Ce point est particulièrement explicite dans l'évolution de la question agricole dans le nord de la Chine, où la surexploitation forestière est venue contribuer à l'érosion des sols, à l'augmentation de la fréquence des crues dévastatrices, et à la raréfaction de l'eau disponible pour l'irrigation. Un facteur important dans la décision chinoise de décembre 2005 de signer un accord de coopération avec la Russie pour la gestion intégrée du bassin de l'Amour réside dans cette prise de conscience des coûts, politiques, sociaux, économiques de la dégradation environnementale du bassin. Un autre pourfendeur de l'idée de guerres de l'eau, A. Wolf, rejoint Th. Homer-Dixon sur ce point : « si les guerres de l'eau sont sans doute un mythe, le lien entre l'eau et la stabilité politique ne l'est certainement pas<sup>10</sup> », approuvé en ce sens par J. Bethemont<sup>11</sup>. Par quel mécanisme ? Dans une région frappée par une rareté croissante, les conditions sanitaires se dégradent ; la production alimentaire stagne, voire diminue, et la population s'appauvrit, alimentant les frustrations contre le régime en place. Cette paupérisation déracinerait les populations rurales et les conduirait à émigrer vers les villes où les pouvoirs publics ne parviendraient pas, faute de moyens finan-

<sup>9</sup> HOMER-DIXON, 1995, p. 592.

<sup>10</sup> WOLF, 1998, p. 261.

<sup>11</sup> BETHEMONT, 1999, p. 208.

ciers, à assurer la construction des infrastructures de base, renforçant ainsi le cercle infernal d'une pauvreté croissante, de laquelle peuvent sortir les plus sombres et violents desseins. Ce noir scénario met en lumière le rôle potentiel du manque d'eau, comme d'autres ressources de base d'ailleurs, dans la dégradation du tissu social. Il met au jour une partie des mécanismes qui pourraient conduire, à partir de la paupérisation, à l'incapacité progressive des pouvoirs publics à assurer la sécurité face à une montée de la violence ou du terrorisme, scénario pessimiste de « l'anarchie à venir » de R. Kaplan<sup>12</sup>. La croissante anarchie dans l'ouest de la Somalie autour de l'accès aux puits, de plus en plus contrôlés par des milices locales qui décident qui peut puiser et à quel prix, en est une illustration dramatique et mortelle : plusieurs centaines de morts depuis deux ans<sup>13</sup>.

Ainsi, sans qu'il y ait vraiment guerre entre deux États à propos de l'eau, il importe de souligner le rôle de la rareté de la ressource dans la déliquescence des sociétés, induite par le manque d'eau et l'incapacité d'y faire face — prologue à une possible guerre civile, à une guerre de l'eau<sup>14</sup>. Faute d'investissement dans des systèmes d'irrigation plus performants ou faute d'arbitrage issu d'une coopération pleinement consentie par tous les États d'un bassin versant, la demande en eau poursuivra sa croissance. Et les crispations des gouvernants sur cette question, renforcées tant par des représentations, parfois exagérées, de mise en cause de la sécurité alimentaire de l'État, que par les contentieux noués avec les voisins, pourraient pousser plus d'une capitale à externaliser des difficultés internes explosives, ou conduire au délitement de plus d'un État trop faible pour gérer le partage de l'eau<sup>15</sup>.

181

La question du partage de l'eau est de plus en plus envisagée sous l'angle de possibles conflits que pourrait déclencher son inégale répartition entre des pays dont les besoins augmentent très vite. Il ne faut pas négliger le potentiel de coopération dans la gestion de ces questions : on peut citer plusieurs situations tendues qui ont été réglées par la coopération régionale. Les négociations entre experts et ingénieurs arabes et israéliens avaient abouti à l'approbation du plan Johnston de partage des eaux de 1956 ; c'est au niveau politique que la décision arabe de rejeter l'accord a été prise, puis la décision israélienne de procéder unilatéralement à la construction de l'Aqueduc national. En 1996, l'Inde et le Bangladesh ont signé un nouveau traité pour le partage des eaux du Gange, qui met fin à une longue période d'hostilité verbale entre les deux pays, suite notamment à la décision indienne de construire le barrage de Farakka, lequel contri-

<sup>12</sup> KAPLAN, 1994 et 2000.

<sup>13</sup> Chiffre donné dans *The Washington Post* et repris par le *Courrier International*, n° 808, 27-IV-2006, p. 36.

<sup>14</sup> Voir HOMER-DIXON, 1999, pp. 139-140 et 178-179 ainsi que VILLIERS, 2000, p. 28.

<sup>15</sup> LASSERRE, 2003.

## DOSSIER LE PARTAGE DE L'EAU (ESPAGNE, PORTUGAL, MAROC)

buait à interrompre le cours naturel du fleuve pendant la saison sèche. En 1999, l'Initiative du Bassin du Nil a réuni, pour la première fois, les dix pays du bassin versant du Nil ; l'Éthiopie a consenti à renoncer au principe de souveraineté absolue sur les eaux du Nil bleu, tandis que l'Égypte acceptait l'idée que l'Éthiopie pourrait construire des réservoirs sur son territoire. En décembre 2005, les États américains et les provinces canadiennes riverains des Grands Lacs ont signé un accord interdisant tout transfert massif en dehors du bassin. Il n'en demeure pas moins que même des avancées très positives, comme le traité de l'Indus de 1960 ou le traité israélo-jordanien de 1994, ne pérennisent pas nécessairement un *modus vivendi* précarisé par des équilibres démographiques changeants et contrastés et la surexploitation des ressources, les nappes phréatiques n'étant pas inépuisables et les sols se salinisant peu à peu.

Il apparaît que la rareté de l'eau ne débouche pas automatiquement sur un litige, même si les relations parfois cordiales ne sont pas nécessairement indice d'une coopération destinée à satisfaire les deux parties, en témoigne le refus systématique du Canada d'envisager de céder aux demandes de certaines entreprises américaines d'acquérir des droits d'approvisionnement dans des rivières canadiennes. La question de l'eau peut être un élément majeur d'une crispation régionale, comme dans le cas du Nil, mais souvent elle se surimpose à d'autres litiges, territoriaux, socio-économiques ou politiques, qu'elle vient exacerber. Ainsi, dans le conflit israélo-arabe, l'eau est-elle le pendant très logique de la question de la répartition des terres et de la pérennité des économies qu'elles supportent ; dans le cas de l'Égypte et du Nil, la volonté de prééminence régionale et, donc, les objectifs géopolitiques du Caire ne sont pas étrangers au conflit ; la question kurde enfin, instrumentalisée par Damas mais qui demeure un problème intérieur important pour la Turquie, est une dimension importante du contentieux sur le partage de l'Euphrate.

Les tensions produites par la rareté localisée de l'eau se multiplieront au XXI<sup>e</sup> siècle, et les gouvernements des pays concernés seront confrontés à des choix difficiles. Mais, comme pour la plupart des conflits portant sur des ressources, l'eau, ou plutôt son difficile partage, pour crucial qu'il soit, n'en sera que l'un des éléments, au pire un puissant catalyseur.

**BIBLIOGRAPHIE**

- BETHEMONT, Jacques (1999), *Les grands fleuves. Entre nature et société*, Paris.
- GLEICK, Peter (2000 a), « Water for Food : How Much will be Needed ? », dans Peter GLEICK (éd.), *The World's Water 2000-2001. The Biennial Report on Freshwater Resources*, Washington, pp. 63-92.
- GLEICK, Peter (2000 b), « Freshwater Withdrawal, by Country and Sector », dans Peter GLEICK (éd.), *The World's Water 2000-2001. The Biennial Report on Freshwater Resources*, Washington, pp. 205-208.

## FRÉDÉRIC LASSERRE LE PARTAGE DE L'EAU DANS LE MONDE

- HOMER-DIXON, Thomas F. (1995), « The Ingenuity Gap : Can Poor Countries Adapt to Resource Scarcity ? », *Population and Development Review*, 21 (3), pp. 587-612.
- HOMER-DIXON, Thomas F. (1999), *Environment, Scarcity and Violence*, Princeton.
- KAPLAN, Robert (1994), « The Coming Anarchy », *The Atlantic Monthly*, février, pp. 44-76.
- KAPLAN, Robert (2000), *The Coming Anarchy : Shattering the Dreams of the Post-Cold War Era*, New York.
- LASSERRE, Frédéric (2003), « Les guerres de l'eau : mythe ou réalité future ? », dans Frédéric LASSERRE et Luc DESCROIX, *Eaux et territoires : tensions, coopérations et géopolitique de l'eau*, Québec, pp. 46-55.
- OHLSSON, Leif (1998), « Water and Social Resource Scarcity. An Issue Paper Commissioned by the FAO AGLW (Rome) », *Managing Water Scarcity (WATSCAR II)* [2<sup>e</sup> Conférence par courriel: [www.padrigu.gu.se/ohlsson/files/FAO.pdf](http://www.padrigu.gu.se/ohlsson/files/FAO.pdf)], 58 p.
- POSTEL, Sandra L. et WOLF, Aaron T. (2001), « Dehydrating Conflict », *Foreign Policy*, septembre-octobre, pp. 60-67.
- VILLIERS, Marq de (2000), « La géopolitique de l'eau », *Revue des Deux Mondes*, septembre, pp. 26-31.
- WOLF, Aaron T. (1998), « Conflict and Cooperation along International Waterways », *Water Policy*, 1 (2), pp. 251-265.

183

**MOTS-CLÉS**

ADAPTATION, CONFLIT, EAU, GESTION, RARETÉ, RESSOURCE.

